



Le Garde Champêtre

Organe de liaison des Communes Libres de France

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir de ses rédacteurs



Numéro 5

Janvier 2012



Éditorial

Chers Amis,
Citoyennes, Citoyens des Communes,
Cités et Républiques Libres de France,

Vous voilà en possession de notre Garde-Champêtre numéro 5 ! Comme les précédents, il est porteur de messages sympathiques et sans tambour vous les livre, chez vous, à chaque début d'année. Il ne possède que quelques pages, mais elles pourraient être bien plus nombreuses au regard de toutes les activités organisées dans chacune des Communes libres.

Disséminées un peu partout en France nos Communes et Républiques maintiennent des animations plus différentes les unes que les autres, mais si chaleureuses. Aujourd'hui plus qu'hier les populations en sont friandes. Nos festivités sont, dans ce monde morose, porteuses d'espoir et de gaieté. Deux adjectifs dont nous essayons, au fil du temps, d'entretenir la flamme avec tout le talent qui nous caractérise.

Alors qu'il me soit permis en ce début d'année 2012 de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de conserver la vitalité et la volonté nécessaires à la bonne marche de vos Communes.

En septembre, nous allons nous retrouver pour les XIIIème États Généraux et la Commune libre de la Citadelle, ancrée à Montbéliard, à la lourde charge de les organiser. Nous connaissons cette joyeuse équipe menée de main de maître par son président Didier Sittre. Aussi, nous devrions passer un séjour des plus agréables. D'ailleurs, le bureau de l'association des Communes et Républiques Libres de France s'est réuni fin septembre en ce beau département du Doubs. Le programme qui nous a été présenté par la commune de la Citadelle est alléchant. A votre tour, j'en suis persuadé, vous serez séduits par tout ce qui nous attend.

Grâce aux États Généraux l'occasion nous est donnée de découvrir d'exceptionnelles régions. Quand les vacances arrivent, nous nous engouffrons dans nos voitures pour gagner les rivages de la méditerranée ou ceux de l'océan. Hélas, le plus souvent, nous passons à côtés de sites merveilleux et parfois insolites. Nous ne prenons pas le temps de visiter ces villes et ces villages qui abritent jalousement de si magnifiques trésors qu'ils soient architecturaux, paysagés, artisanaux ou culturels.

Alors les 14,15 et 16 septembre je compte sur la présence de toutes et de tous pour partager ensemble des moments riches d'amitiés et d'émotions.

Nous étions nombreux à Lyon, soyons le encore davantage à Montbéliard !

Bonne et heureuse année 2012 !

Gérard Truchet

Le Conseil de l'Association

Président

Gérard TRUCHET République des Canuts

Vice-présidents

Jean-Luc MASSARO Commune Libre de l'Avenue de Magny

Jean-Claude OTTONE Commune Libre de Saint-Nicolas

Michel NOËL Commune Libre des Templiers

Secrétaire
Jean-Paul GOURMELON Commune Libre du Bouffay

Trésorier
Gérard EPINAL Commune Libre du Vieux-Mans

Responsable Informatique

Didier SITTRE Commune Libre de la Citadelle

Membres

Bernard PEREGNAUD Commune Libre du Trech

Jacqueline PERRIN Commune Libre du Mollard

Jacques PORTE Commune Libre des Balmes

Échos du Conseil

Réunion du 24 septembre 2011- Montbéliard

Étaient présents : Gérard Truchet (République des Canuts), Jean-Paul Gourmelon (Commune Libre du Bouffay), Gérard Épinal (Commune Libre du Vieux Mans), Jean-Luc Massaro (Commune Libre de la Route de Magny), Michel Noël (Commune Libre des Templiers), Jean-Claude Ottone (Commune Libre de St-Nicolas), Jacques Porte (Commune Libre des Balmes), Didier Sittre (Commune Libre de la Citadelle),

Étaient excusés : Jacques Peregnaud (Commune Libre du Trech), Jacqueline Perrin (Commune Libre du Mollard).

Assistaient à la séance : Rolande Graber et Martine Longin (Commune Libre de la Citadelle).

Ouverture de la séance à 10 heures 45.

Didier Sittre, au nom de la Commune Libre de la Citadelle souhaite la bienvenue à tous et forme le vœu que cette "réunion intermédiaire" entre deux États Généraux soit agréable et fructueuse. Il assure avoir tout prévu pour qu'il en soit ainsi et expose brièvement l'organisation de la journée... et de la soirée pour ceux qui resteront jusqu'au lendemain. Gérard Truchet remercie Didier Sittre de nous accueillir et souligne à son tour l'intérêt de ces "réunions intermédiaires" qui permettent de reprendre contact dans une atmosphère conviviale et de franche amitié.

Ordre du jour

- Bilan des États Généraux 2010
- Activités de l'Association passées et à venir
- Site de l'Association
- Garde Champêtre
- Préparation des États Généraux 2010





Échos du Conseil

Réunion du 24 septembre 2011- Montbéliard (suite)

1. Bilan des États Généraux 2010

Gérard Truchet s'estime mal placé, en tant qu'organisateur, pour tirer un bilan des États Généraux 2010. Toutefois, il estime que le déroulement en a été satisfaisant. Sa grande satisfaction a été de voir des associations membres s'engager pour les États Généraux 2012 avec la Commune Libre de la Citadelle et 2014 avec la Commune Libre des 3 Maisons à Nancy (à confirmer). Il exprime quelques regrets de ne pas avoir pu être reçu à l'Hôtel de Ville de Lyon, comme prévu au départ, celui-ci étant mobilisé pour un colloque du quotidien "Libération". Sur le plan financier, l'opération a dégagé un excédent d'environ 1000 € reversé à une Maison médicalisée.

Des membres présents le remercient pour le remarquable DVD des États Généraux, dont on peut faire des copies librement. Certains soulignent également le côté humain de cette manifestation et complimentent encore l'intermède "Guignol".

A une question, Gérard Truchet précise que les "Pennons" qui perpétuent le souvenir de la Charte Sapaudine, accordant le statut de "Commune Libre" à Lyon en 1320, ont été faits citoyens d'honneur de la République des Canuts et que les contacts sont maintenus.

Il est évoqué également le moment d'émotion de la remise du trophée "Gérard Legout". La gravure de la plaquette à coller dans le coffret sera effectuée par la Commune Libre du Vieux Mans. Sur une question du protocole, il est décidé que le trophée devrait être remis lors des États Généraux de 2012 à l'association devant organiser les États Généraux suivants, sous réserve d'un engagement formel de sa part. Si, dans l'avenir, les États Généraux n'avaient plus lieu d'être, le trophée reviendrait à la Commune Libre du Vieux Mans.

2. Activités de l'Association passées et à venir

L'Association a été représentée par Gérard Truchet au Cros de Cagnes et à Saint Raphael, par Michel Noël au Cros de Cagnes et à Bandol. Jean-Paul Gourmelon profite des ses séjours dans le midi pour saluer les amis du Cros de Cagnes. Des contacts permanents existent entre les Communes Libres des Balmes, de Saint Donat sur l'Herbasse et Saint Jean en Royans.

Gérard Truchet a été contacté par une Commune Libre de Saint Bonnet de Galaure. La Commune Libre des Bleus de Sainte Uze qui avait pris contact en 2009 envoie des courriers avec le logo de l'Association mais n'est pas en règle, n'ayant jamais adhéré. Un contact pourrait être pris avec l'État Libre du Boyard (coupure de presse et émission télé) : à voir avec la Commune Libre du Bouffay.

Pour les États Généraux 2014, nous avons la candidature potentielle de la Commune Libre des 3 Maisons à Nancy. Un contact doit être pris par J-P Gourmelon pour confirmation, sachant que la Commune Libre du Trech pourrait postuler pour cette même année.

3. Site de l'Association

Sur ce sujet, les points suivants ont été évoqués :

- Certaines associations se plaignent de ne pas avoir de code pour entrer des informations. Le réclamer à cedric.sittre@gmail.com.
- Il serait intéressant de connaître la fréquentation du site et d'avoir une idée de son utilisation par les associations pour communiquer.
- Il est suggéré d'ajouter une page avec les statuts de l'Association ainsi qu'une page sur les États Généraux.
- Des documents vidéo seraient intéressants mais ils prennent beaucoup de volume. Le mieux serait d'intégrer des liens directs avec les sites des associations.
- Il est demandé aux associations qui inscrivent des manifestations de bien en préciser les dates de façon qu'elles soient prises correctement en compte dans la page récapitulative.
- Il est suggéré d'étudier la possibilité de "rajeunir" le graphisme du site.

Rappel de ce qui avait été dit lors du CA de Lyon en 2009 :

"Le site de l'Association a demandé un gros travail mais il est sous-utilisé ; peu de communes le mettent à jour. Pourtant il arrive en tête du référencement sur Internet. Il est proposé d'y ajouter une page sur l'association elle-même, ses buts et ses activités ainsi qu'un récapitulatif des actions menées dans les diverses communes adhérentes. Il est également demandé que les Communes libres adhérentes le fasse figurer sur leurs papiers à en-tête."

4. Garde Champêtre

Gérard Truchet demande à tous de faire parvenir à J-P Gourmelon des échos pour nourrir le prochain numéro.

5. États Généraux 2012

Didier Sittre indique que les États Généraux se tiendront les 14, 15 et 16 septembre 2012. Il expose le programme et précise que les tarifs pratiqués pour les États Généraux de Lyon ont été maintenus.

- Vendredi 14 : Accueil et animations, hôtels puis soirée à 20 h à La Roselière.
- Samedi 15 : 8 h 45 Château de Montbéliard, Musée du Château puis départ à La Roselière et repas - 15 h Défilé, Podium au Centre de conférences, réception à la Mairie de Montbéliard, hôtels puis soirée de gala avec interventions des associations et animations.
- Dimanche 16 : Visite du Stade Bonal (à confirmer), visite du musée Peugeot et repas / réunion des maires.

Le budget de l'opération est évalué à 51500 € auquel participent notamment la Ville de Montbéliard, la Communauté d'agglomération, le Conseil Général et le Conseil Régional.

La séance est levée à 12 h 30. Un verre de l'amitié est partagé avec les membres de la Commune Libre de la Citadelle, en présence de M. le Maire de Montbéliard et de représentants de la presse. Un buffet convivial permet à tous de prendre des forces pour découvrir Montbéliard, son panorama et sa fête médiévale. Ceux qui sont restés ensuite (ou qui n'ont pas pu partir !!) ont pu deviser gaiement autour d'une fondue savoyarde. Merci à Didier Sittre et à son équipe.

Rendez-vous en septembre 2012.



Ptits Échos dz ei dz là...



Les Vingt-cinq ans dz la République dzs Canuts

En septembre dernier, la Croix-Rousse est en effervescence. Depuis la grande place un défilé, réunissant près de 200 joyeux vendangeurs, se dirige musiciens en tête jusqu'à la vigne. Le ban des vendanges proclamé, le portail du Clos ouvert chacun panier dans une main et sécateur dans l'autre a pu récolter de magnifiques grappes gorgées d'un jus prometteur. La gaieté résonne entre chaque cep, la java du sécateur est reprise en chœur et les paniers s'emplissent et se vident avec le même entrain. Mais la fête n'est pas finie. Tout ce beau monde se retrouve à la salle des fêtes de la Croix-Rousse pour une longue soirée d'anniversaire.

Un repas champêtre est servi et un orchestre endiablé entraîne les danseurs sur la piste. Notre doyen de 102 ans n'en perd pas une miette... Il y a tant d'ambiance, que les convives en oublient de regagner les tables ! A chaque plat, nous devons sonner le rappel.

Jumelée avec la République de Montmartre celle-ci est représentée par deux de ses ministres. Le maire, les adjoints de la Croix-Rousse entourent le gouvernement des Canuts. Les discours s'enchaînent, les cadeaux s'échangent et les verres se lèvent. Dans un même élan les 370 convives s'exclament : Vive la République des Canuts !

A deux heures du matin il a fallu songer à se séparer. Le matériel rangé, les lumières éteintes, alors, les ministres de la République des Canuts heureux ont refermé la porte sur une soirée digne de ces 25 ans. Car 25 ans ça se fête et ils furent bien fêtés.



Commune Libre dz St Nicolas

Comme chaque année le deuxième semestre a été très chargé. Tout d'abord la fête de la vigne le 3 septembre qui a eu un immense succès. Tous les élus du canton et du département étaient présents. Le vendredi à notre grande stupeur nous avons constaté que l'oïdium avait sévi. Par miracle et grâce à St-Nicolas le samedi tout était rentré dans l'ordre et nos vendangeurs ont pu s'en donner à cœur joie. L'harmonie de la Ste Cécile et les orgues de barbarie se sont reliées pour animer cette fin d'après midi.

Le samedi 10 décembre nous avons vendu votre St-Nicolas (un gâteau de plus de 75 kg) au profit d'un petit enfant atteint du syndrome de C.H.A.R.G.E. Nous avons récolté plus de 1000 Euros. Enfin l'année s'est terminée par la distribution de 40 colis de Noël aux personnes âgées du quartier. Distribution ponctuée par la musique de l'harmonium de notre ami Michel.



Pichina istourizta dz Calzna Pêtitz historz dz Noël

La dynamique Commune libre du Cros de Cagnes maintient tout au long de l'année des rencontres où sont savourés des spécialités méridionales. Vous avez, sans aucun doute, entendu parler ou peut-être goûté aux fameux treize desserts. Henri Trastour, le maire et Anne-Marie Ascheri la présidente nous en donnent quelques explications. Écoutons-les.

«Au retour de la messe de minuit, il y a la cérémonie du *cacha fuèc* qui se traduit en français par : allumer le feu, terme également synonyme de réveillon. Elle rappelle la célébration du solstice d'hiver symbolisant le retour des lumières. En effet, le soir du 24 décembre, dans la cheminée, on a éteint le feu ancien avant de partir à la messe. Au retour, la personne la plus âgée donne, au plus jeune enfant, un tison pour rallumer un feu nouveau avec des bûches d'arbres fruitiers ; puis, elle jette une poignée de sel sur une bûche tout en disant : «*Diéu, fes-n'en la gràcia de veire l'an que ven, e si sian pas de mai, que noun siguen pas mens.*» Dieu, faisons la grâce de voir l'année qui vient et, si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins. Alors, le plus jeune de la famille envoie un verre de vin cuit sur les bûches. C'est à ce moment là que l'on mange les treize desserts.

Avec des variantes suivant les villages, les treize desserts, symbole de Jésus et de ses douze apôtres, sont : la tourte de blette. La fougasse à la fleur d'oranger de Grasse. Le gibassié ou la pompe à l'huile une sorte de fougasse, qu'il faut rompre, car si on le coupe, on est ruiné dans l'année. La pâte de coings. Les tartes aux noix ou à la confiture. Le nougat blanc. Le nougat noir représentant tous les deux les Rois mages. Les dattes en souvenir de la fuite en Égypte, avec le « O » gravé sur son noyau, qui rappelle l'exclamation de la Vierge, de Saint Joseph et de l'Enfant Jésus lorsqu'ils gouttèrent le fruit. Les fruits confits : oranges, clémentines, melon. Les fruits secs symboles des quatre ordres mendiants : amandes pour les Carmes, figues pour les Franciscains, raisins secs pour les Dominicains et les noix pour les Augustins. Les mandarines et les oranges dont on fabrique avec les peaux des veilleuses que l'on place dans la crèche de Noël et qui dégagent une odeur agréable, emplies des souvenirs des Noëls précédents. Les pommes, les poires et surtout les raisins de Saint-Jeanet (village au dessus de Cros de Cagnes) mis à conserver avec de la cire sur le *pecoul* (le pédoncule) depuis le mois de septembre. Enfin les poires au vin cuit.

Bien entendu, les desserts sont arrosés avec du vin cuit ou du muscat dans lequel on trempera la fougassette. »

Nous en avons l'eau à la bouche ! Hélas, il nous faudra attendre le Noël prochain pour avoir la chance de déguster ces treize desserts !

Cette rubrique est toujours la vôtre.

Faites parvenir au secrétariat (communelibredubouffay@wanadoo.fr) vos informations, brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'événements, échos divers... Nous leur ferons une place.





Envoyez-nous vos logos



Association des Communes Libres de France - Adresse postale : Mairie du 4^{ème} - 133 Boulevard de la Croix Rousse - 69004 LYON

Présidence : Gérard Truchet - 41, boulevard John Kennedy - 69600 Oullins - Tél. : 04 78 51 95 39

Secrétariat : Jean-Paul Gourmelon - 37bis, rue des Grands Noëls - 44230 Saint Sébastien sur Loire - Tél. : 06 09 51 59 01

Trésorerie : Gérard Épinal - La Noé Michel - 72540 Vallon sur Gée - Tél. : 06 87 33 56 71